

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES PROPRIETAIRES LOTISSEMENT DE L'AUBAREDE**

**1225, Chemin de Carimai, 06250 Mougins**

**Téléphone : 04 93 90 89 88**

**Courriel : [asadelaubarede@orange.fr](mailto:asadelaubarede@orange.fr)**

**Site Web : [www.asadelaubarede.com](http://www.asadelaubarede.com)**

**PROCES VERVAL DE L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES**

**DU 18 DECEMBRE 2017**

Sont présents les membres du Syndicat M. AGNESE, M. COLINET, Mme SILVESTRI, M. GHAZAROSSIAN.

Le Président ouvre la séance à 18h et déclare que 3 scrutateurs se sont portés volontaires Mme SILVESTRI, M. COLINET, M. GHAZAROSSIAN sont élus à l'unanimité des propriétaires présents, ou représentés.

Une feuille de présence est mise à disposition, et signée par les propriétaires.

Le Président remercie les personnes présentes ainsi que Mme LUPPINO de la Mairie du CANNET et M. DIGIORGIO de la Mairie de MOUGINS. Il informe que pour raison de santé les suppléants, M. CAPORALI, M. PELLEGRINI, ainsi que M. DELANNOY, (représentant le Comité de Défense) sont absents de cette assemblée. Le Président constate qu'au vu des personnes présentes, les propriétaires du lotissement non plus d'intérêt pour l'ASA et qu'il est urgent de mettre un terme à celle-ci ; lors de l'assemblée du 27/11/2017 qui n'avait pas obtenu le quorum, il n'y avait que 24 personnes présentes, et 146 votants sur 504 propriétaires, (58 recommandés n'ont pas été récupérés au bureau de poste par leur destinataire). Le Président remercie Mme SILVESTRI qui encore une nouvelle fois a fait économiser les frais de secrétariat en remplissant les bordereaux des recommandés.

**Rapport d'activité et situation financière 2016**

Le Président fait lecture du rapport d'activité, il explique l'ensemble des travaux qui ont été réalisés dans le lotissement, et le résultat positif, de la collecte des signatures nécessaires à la dissolution, puis informe que le dossier a été déposé à la Préfecture le 05/12/2017.

La parole est donnée à M. DARNAUD (comptable de l'ASA) pour qu'il explique la situation financière : l'excédent d'investissement risquant d'être insuffisant, il faudra probablement envisager un appel à cotisation, si la dissolution n'était pas prononcée rapidement.

Il est demandé aux personnes de l'assemblée si elles ont des questions à poser ; aucune demande n'étant formulée, le Président demande de passer aux votes à main levée des délibérations suivantes.

**Rapport d'activité et situation financière 2016**

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité et la situation financière 2016

Les résultats sont : Votes pour **30**

Votes contre **0**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

**Election de 2 syndics en remplacement des 2 sortants**

Les candidats sont :

M. COLINET élu à l'unanimité

M. GHAZAROSSIAN élu à l'unanimité.

Le syndicat se retire pour l'élection de son bureau.

Après délibération la constitution est la suivante :

Président : M. AGNESE, Vice-Président M. COLINET, secrétaire Mme SILVESTRI

Suppléments : M. CAPORALI, M. GHAZAROSSIAN, M. PELLEGRINI.

Le Président prend la parole il explique que lorsqu'il y a appel à candidature, (conformément à nos statuts) il n'y a jamais de volontaires ; à cause de cette situation, les membres sortants sont obligés de se représenter ; cette disponibilité de durera pas éternellement. Il remercie M. DELANNOY Président du Comité de Défense pour son implication à défendre les intérêts de notre lotissement.

### **Questions diverses**

Le Président demande aux personnes de l'assemblée si elles ont des questions à poser ; aucune demande n'étant formulée, la séance est levée à 19h15.

Président

Vice-Président

secrétaire

M. AGNESE

M. COLINET

Mme SILVESTRI

Suppléant

M. GHAZAROSSIAN